

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 29 (1957)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Montreux vous attend !

Au moment où de toutes les parties de la Suisse, les représentants de l'USAL s'appêtent à se rendre à Montreux pour leurs assises annuelles, nous tenons à dire à chacun d'eux nos sentiments de bienvenue dans notre contrée.

Par votre présence, que nous espérons nombreuse, en terre romande, vous affirmerez, avec nous, l'ampleur de votre action vers une amélioration toujours plus accentuée des conditions générales du logement. Nous redirons ensemble notre conviction que l'action que nous poursuivons est non seulement d'ordre matériel, mais également, et peut-être avant tout, d'ordre social. Par des conditions d'habitation meilleures, nous contri-

buerons à développer chez les humains les aspirations vers le mieux être et vers le beau.

« Dans un corps sain, un esprit sain. » Par une vulgarisation judicieuse des dispositions hygiéniques dans les immeubles, nous voulons aider à créer, pour la famille, un climat harmonieux au sein duquel l'enfant connaîtra l'atmosphère heureuse indispensable à son équilibre.

C'est en pensant à la grandeur de notre idéal et à la force avec laquelle vous allez le proclamer à nouveau en ces journées de congrès, que nous vous disons : « Merci d'avoir choisi Montreux, et soyez les bienvenus en notre ville. »

Société coopérative d'habitation de Montreux.

Montreux à travers l'histoire, en courant !...

Terre des évêques de Sion, ainsi que la plus grande partie du Bas-Valais et du Chablais septentrional jusqu'à la Veveyse, telle se révèle à nous, par l'histoire, la contrée de Montreux dans le haut moyen âge. Par l'his-

toire des documents écrits : antiques parchemins et poudreux registres des archives épiscopales. Car l'archéologie nous fait remonter infiniment plus haut. Elle nous signale la présence, il y a... six mille ou dix mille ans,



Montreux, il y a cent ans. (D'après une ancienne gravure, photo J. M. Schlemmer.)

on ne sait !... d'un groupe de *Néolithiques* (populations de l'âge de la pierre polie), au pied de la colline sur laquelle se dresse noblement aujourd'hui le Château du Châtelard. Une de leurs tombes est conservée précieusement au Musée du Vieux-Montreux.

Après eux, et longtemps avant les Helvètes, des *tribus ligures* y vinrent chasser et pêcher. Elles nous ont laissé les noms, très anciens, de nos deux *Bayes* (celle de *Montreux* qui marque la séparation entre les communes du Châtelard et des Planches, et celle de *Clarens*, qui donna fréquemment du « fil à retordre », c'est-à-dire des « bâties », ou digues, à reconstruire à grand travail, à ses riverains de Chailly, de Tavel, et... de Clarens.

Les *Helvètes*, eux, ou d'autres populations de race celtique, paraissent avoir préféré aux coteaux extrêmement abrupts, et copieusement embroussaillés, qui dévalaient des hauteurs de Naye et de Jaman directement dans le Léman (autre nom ligure), les terrasses surlacustres de *Vibiscus* (Vevey). Où l'on a mis au jour, voici quarante-cinq ans, une véritable nécropole de l'âge du bronze et du fer, qui a livré aux prospecteurs une riche collection de bijoux et d'ornements trouvés sur les débris des squelettes d'enfants, de femmes et de guerriers.

A Montreux, ce n'est que de l'époque romaine qu'on a des certitudes d'établissements permanents : une riche villa à *Baugy*, dont les trésors archéologiques furent acaparés et dispersés par des maquignons au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce qui fait qu'il n'en reste quasi rien dans nos collections cantonales ou locales. Une petite colonie de cultivateurs à la *Collonge* (sur Territet), chargée sans doute de ravitailler en légumes et en fruits l'important relais militaire et marchand de *Penneloci* (Villeneuve). Puis les siècles ont passé, avec leurs formidables remous de peuples ; et la colonisation générale de la contrée de Montreux a commencé avec les *Burgondes* : un certain nombre de noms locaux en demeurent le témoignage vivant.

De grands personnages aussi, seigneurs ecclésiastiques et autres, voire des rois, des empereurs et des papes, ou futurs papes, trajetèrent par là, allant à Rome par le Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard). Mais le fait capital pour Montreux, après l'an mille, c'est l'installation progressive des comtes de Savoie à *Chillon*.

Le comte Thomas I, vers 1220, en commence la transformation et l'aménagement à la fois en demeure de plaisance et en forteresse féodale. Son fils, le fameux comte Pierre, continuera son œuvre et attachera indissolublement son nom à ce joyau sans prix, monument archéologique unique sur notre terre romande, et musée prestigieux par la beauté et la valeur documentaire des pièces de choix qui y sont exposées.

Amédée le Grand coupe en deux la communauté de Montreux. Et elle est restée divisée jusqu'à aujourd'hui ! Du moins politiquement parlant.

Depuis deux ou trois générations, les Savoyards étaient entrés en conflit avec les évêques de Sion sur différents points du Bas-Valais au sujet de droits féodaux quasi aussi inextricables que les ronciers chargés de clématites qui défendaient les abords du bois de Chillon ! C'était la guerre latente et des prises d'armes qui grevaient lourdement le budget du Chapitre. Aussi l'évêque Boniface, pour alléger un peu son compte de crédit auprès des « Lombards », les banquiers de l'époque, ne trouva rien de mieux que de vendre à son chancelier, Girard d'Oron, l'ensemble de la contrée de Montreux, pour le prix de 500 livres mauricoises en or. Cela se passait quatre ans après le Pacte d'alliance des premiers Confédérés, soit en 1295.

Mais vingt-deux ans plus tard, le comte Amédée V, dit le Grand, obligea le neveu de l'opulent chancelier de l'Eglise de Sion à lui céder la partie orientale de sa riche Vidamie de Montreux, qu'il lui paya d'ailleurs la moitié de la somme ci-dessus, quoique le domaine ainsi

ajouté à Chillon ne représentât guère plus du quart de l'ensemble.

Et voilà comment les Montreusiens, séparés il y a plus de six siècles par le jeu de la politique féodale, le sont encore aujourd'hui, soi-disant par les torrents de leurs montagnes. Ils aspirent maintenant à reconstituer une seule communauté, comme au temps des évêques de Sion. Puissent-ils mettre à cette « fusion » un peu moins de six cents ans !

Le Montreux d'autrefois

Inutile de dire qu'il ne ressemblait guère au Montreux du XX^e siècle, pas plus au point de vue économique qu'à celui des habitudes de vie et du confort dans le logement !

Faute de place suffisante, nous ne nous arrêterons durant deux minutes qu'à la première de ces trois faces.

Au cours des deux longues étapes de la domination savoyarde, et de la domination bernoise, laquelle avait respecté à la fois l'autonomie des communes et celle de la baronnie du Châtelard, le Montreux d'autrefois était exclusivement *paysan et vigneron*. Grand *éleveur de bétail* aussi, et fabricant de *fromage et de beurre*. Il l'est resté dans sa large banlieue campagnarde, et les produits des alpages de Naye, de Jaman et de Soladier, avec leur riche couronne d'annexes, ont une solide réputation de finesse et de saveur.

Donc les Montreusiens des temps passés pratiquaient une autarcie quasi complète dans la section alimentaire : se fournissant eux-mêmes de pain, de vin et de lait, de fruits aussi. De *pain* ? jusqu'à ce que le gouvernement paternel de LL.EE. de Berne, pour parer aux disettes de grain consécutives au faible rendement des mauvaises années, eussent organisé un remarquable système d'approvisionnement de blés étrangers mis en réserve dans de spacieuses Grenettes. De *vin* ? jusqu'à ce que l'éclosion et l'envahissement d'une véritable petite ville sur l'emplacement de vignobles réputés comme celui du Trait, ait réduit un grand nombre de caves au rôle, encore très honorable, de magasins à pommes de terre et à légumes. Même les antiques « pierres à huile » qui avaient une place d'honneur à côté de la « crotte à fromage », dans les dites caves, ont presque complètement disparu par l'abattage continu, et inconsideré, des grands noyers, lesquels faisaient l'opulence des paysages montreusiens il y a une centaine d'années.

Dans cette agglomération de villages viticoles et campagnards, les *commerçants* faisaient presque complètement défaut : pour équiper les ménages en ustensiles, comme en vêtements, on allait au marché de Vevey, qui faisait, chaque mardi et chaque samedi, figure de grande foire. Des colporteurs ambulants circulaient avec leurs lourdes « marmottes » encombrées essentiellement d'objets de mercerie et de colifichets parmi lesquels les *grenats* pour colliers de Montreusiennes, et les beaux *mouchoirs de soie*, occupaient les cases d'honneur.

L'artisanat, exercé généralement par des habitants non bourgeois, que l'on désignait volontiers par l'expression un tantinet dédaigneuse de « tolérés », comprenait seulement les meuniers, les forgerons et quelques petits menuisiers. Lorsqu'il y avait un travail d'une certaine importance à entreprendre, on le confiait de préférence à des maîtres d'état de la ville, c'est-à-dire de Vevey. Il est vrai que la plupart des paysans-vignerons de l'endroit étaient, plus ou moins, *charrons et tonneliers*.

La boucherie paroissiale, affermée à quelque professionnel du lieu, ou du dehors, débitait de la chair fraîche, de mouton surtout, que les estomacs délicats réclamaient en complément des abondantes provisions de

« salé », toute la gamme ! qui se balançait aux larges entonnoirs des cheminées « à la savoyarde ». A cet égard du moins, l'on peut bien dire aujourd'hui que « c'était le bon temps ». D'une façon générale, on peut aussi affirmer que le Montreux d'autrefois ne « respirait pas la misère » suivant la jolie expression du cru. Mais alors, me demandera-t-on, pourquoi, diable, les Montreusiens ont-ils voulu, coûte que coûte, se faire hôteliers et commerçants ? Professions qui ne leur rapportent guère aujourd'hui que des soucis !

Comment Montreux devint une station touristique

La faute, ou le mérite, comme vous voudrez, en revient, en premier lieu, aux *littérateurs*. A deux d'entre eux surtout, qui ont pris notre coin de terre pour cadre à leurs plus attachantes fictions : Jean-Jacques Rousseau avec sa *Nouvelle Héloïse*, et le poète anglais Byron, avec son *Prisonnier de Chillon*. Les âmes sensibles, après avoir abondamment pleuré sur les infortunes des héros

de ces romanesques ou romantiques histoires, voulurent prendre connaissance des lieux qu'ils avaient rendus célèbres : le *Bosquet de Julie* et le *Souterrain de Chillon*. Le courant des visiteurs français, anglais et américains était amorcé. La mode des voyages et l'engouement des belles estampes, qui firent fureur au commencement du XIX^e siècle ; la présence à Montreux, durant quarante années, du doyen Bridel, que l'on peut sans exagération qualifier de précurseur du tourisme suisse avec ses alertes descriptions de tant de sites pittoresques de notre Suisse romande données dans son *Conservateur suisse*, accélèrent le mouvement. La douceur des sites, leur attrait particulier dépeint avec autant de bonheur que de délicatesse par le poète vaudois Juste Olivier ; la valeur thérapeutique, pour l'esprit aussi bien que pour le corps, que Montreux tient en réserve pour ceux qui viennent à lui pour s'y détendre ou s'y fortifier, firent le reste, c'est-à-dire consacrèrent définitivement son renom, auréolé encore par toute une série de *Fêtes des narcisses* dont la tradition n'est que suspendue momentanément.

Long et riche passé ; passé charmant... et charmeur.

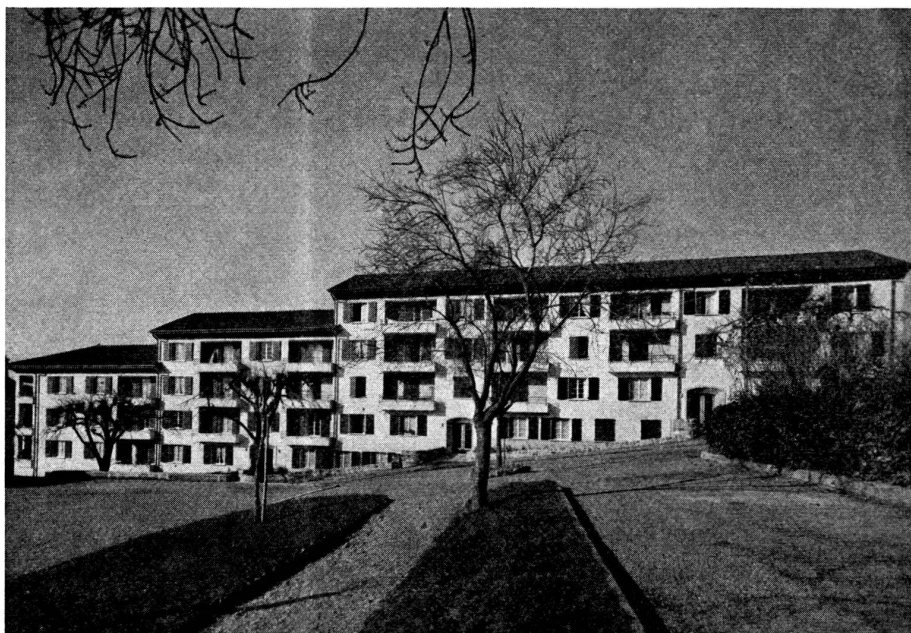
Paul Henchoz.

Coup d'œil rétrospectif 1932-1957

Le 12 janvier dernier a marqué le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société coopérative d'habitation de Montreux.

Dès sa fondation en 1932, la société entreprit la construction d'un bâtiment à Clarens : *Les Bouleaux*.

Trente appartements de deux et trois pièces sont mis sur le marché à des prix de location concurrençant nettement ceux pratiqués dont la tendance à la hausse était affirmée par les gérants d'immeubles de l'époque. Cette première brèche dans la toute-puissance des intérêts



« Les Amandiers »
construit en 1950, 31 appartements de 4, 3 et 2 pièces.
Chauffage général et eau chaude générale.



« Les Trois Tilleuls »
16 appartements de 2, 3 et 4 pièces.

immobiliers de la région donna lieu à une campagne mémorable où tous les moyens furent mis en œuvre pour faire avorter notre projet. Ce fut l'occasion d'entendre cette énormité de la part d'un médecin montreuilien : « ... qu'est-ce que c'est que cette légende de baignoires pour des ouvriers?... ». On a évolué depuis !

Aujourd'hui on reconnaît l'utilité de notre action, les autorités nous accordent leur appui dans toute la mesure du possible.

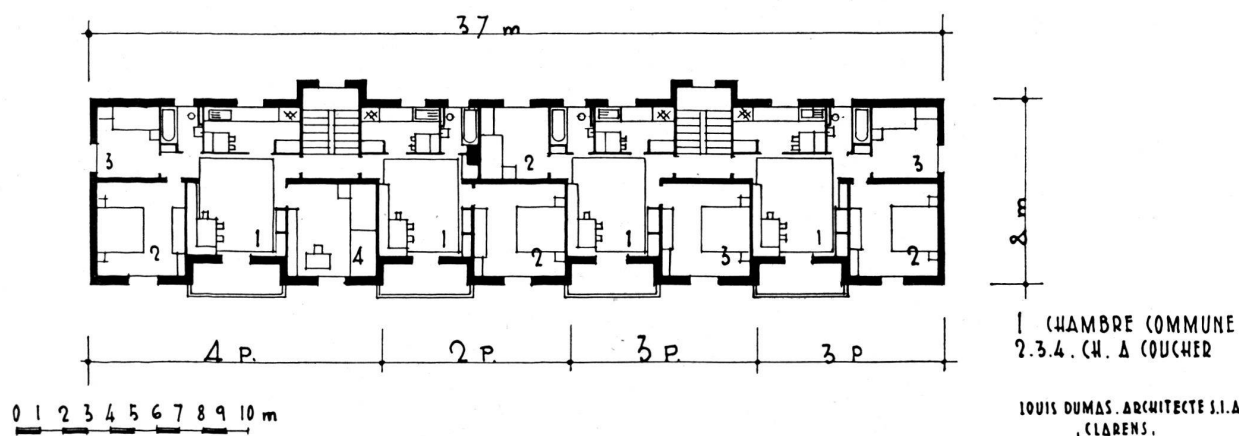
En 1945 notre ancien et regretté président, Emile Bonzon, apprenait qu'un domaine d'une certaine ampleur était à vendre au-dessus, mais à proximité immédiate de la ville. La société s'en rendait acquéreur et,

suivant la conception heureuse de son président, édifiée, sur cet emplacement, une vingtaine de maisons familiales.

Quelques années après, voulant profiter des dernières subventions fédérales et pour donner suite à une requête de la commune des Planches, nous avons édifié sur son territoire un bâtiment de trente et un appartements de deux, trois et quatre pièces, *Les Amandiers*.

Le canton de Vaud ayant édicté en 1953 des mesures spéciales pour compenser la suppression des subventions, nous avons saisi l'occasion pour mettre en chantier deux immeubles, un à Clarens, *Les Lauriers*, de vingt appartements de une, deux, trois et quatre pièces,

« Les Trois Tilleuls », plan d'un étage.





« Les Lauriers »
20 appartements de 1, 2, 3, et 4
pièces.

et un au-dessus de Montreux, *Les Trois Tilleuls*, de seize appartements de deux, trois et quatre pièces. Grâce aux soins attentifs de notre architecte, nous avons pu, dans le cadre des crédits accordés, installer le chauffage central et l'eau chaude générale, ainsi que des tentes à chaque balcon.

Le prix des loyers fixé par la loi est extrêmement bas :

Une pièce 50 fr. ; deux pièces 70 fr. ; trois pièces 85 fr. ; quatre pièces 100 fr. L'aide de l'Etat sous la forme qui

était prévue : prêt à taux très bas, s'est révélée efficace. Il est à souhaiter que ces mesures puissent être reprises sous une forme ou sous une autre, car le problème du logement reste entier pour les personnes à revenus modestes.

Par l'amélioration des conditions d'habitation, la société s'efforce de poursuivre son but sur le plan matériel et dans le domaine éducatif.

A. Dormond.



« Les Bouleaux »
construit en 1932, 20 appartements
de 3 pièces, 10 de 2 pièces
chauffage central
et eau chaude par appartement.